

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 7 décembre 2018

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille dix huit-----

et le 7 décembre

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

29/11/2018

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
29/11/2018

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mmes CARRERE Amandine,
PLOQUIN Cécile, M. CABANNES Pierre, M. CASTAY jean-Marc.
Excusés : Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, CUZACQ Geneviève, DESPAX
Nelly, DAL BEN Carine, M. LANSMANT Sébastien.
Absent : M. LABEYRIE Nicolas.

Mme CARRERE Amandine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Lotissement Les Jardins de Bitalis
Rectification écritures comptables

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que lors du B P 2018 le Compte 1068 a
été utilisé et doit être neutralisé par le Compte 110 pour 38 241.20 €.

Considérant la nécessité d'autoriser le comptable Monsieur Christophe CHAMBON à
effectuer cette opération,

Le Conseil Municipal,

Autorise le comptable Monsieur Christophe CHAMBON à effectuer les opérations ci-dessus
nécessaires à la régularisation des écritures.

Fait à MONTREAL le 7 décembre 2018.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

